



ARPEJ PARIS : Déconnexion Totale avec le terrain

Encore une fois **FORCE OUVRIERE JUSTICE PARIS** pointe le management de la direction de l'ARPEJ qui presse ses agents jusqu'à l'épuisement, les laisse seuls face aux difficultés et détourne le regard dès qu'ils ont besoin de soutien : **ASSEZ DE MEPRIS !!!**

Ce mardi 28 avril 2026, les autorités judiciaires avaient validé le recours à la visioconférence pour l'ensemble des détenus devant le TJ de Batignolles. Une organisation cohérente, sécurisée et conforme aux enjeux actuels.

Pourtant, **l'ARPEJ a exigé des extractions physiques**, au mépris total de cette décision.

UNE DÉCISION INCOMPRÉHENSIBLE ET IRRESPONSABLE

FO JUSTICE dénonce fermement :

- Une **volonté dogmatique de limiter les "impossibilités de faire"**, déconnectée de la réalité opérationnelle
- Une **remise en cause directe des solutions alternatives validées par l'autorité judiciaire**
- Une décision **imposée sans prise en compte des risques ni des contraintes terrain**

Nous ne **comprenons** pas.

Nous ne **cautionnons** pas.

DES EXTRACTIONS = DES RISQUES MAJEURS

Rappel essentiel :

- Une extraction, ce n'est **jamais anodin**
- Ce sont des **mouvements sensibles**, exposés, mobilisant des moyens humains déjà sous tension
- Et ici, pour quoi ?
Des audiences, dont certaines concernaient des demandes de mise en liberté, parfaitement traitables en visioconférence

DES PREJ À BOUT DE SOUFFLE

FO JUSTICE alerte :

- Les PREJ fonctionnent à **moins de 50 % de leur effectif**
- Les personnels **enchaînent les heures supplémentaires**, sans respiration
- Une pression opérationnelle constante, incompatible avec des décisions incohérentes

☞ Continuer dans cette voie, c'est **exposer inutilement les agents et dégrader encore plus le service**

INCARVILLE : LA MÉMOIRE DOIT GUIDER LES ACTES

Le **14 mai** approche.

Le drame d'Incarville n'est pas une date symbolique à commémorer une fois par an.

C'est un avertissement permanent.

FO JUSTICE le rappelle avec gravité :

- Ce protocole a été **signé dans le sang**
- Il impose **cohérence, rigueur et responsabilité**
- Il ne peut pas être **piétiné au gré d'objectifs statistiques ou de postures administratives**

FO JUSTICE EXIGE

- Le respect strict des décisions judiciaires validant la visioconférence
- L'arrêt immédiat de ces pratiques incohérentes et dangereuses
- Une prise en compte réelle des contraintes et risques terrain
- Une ligne claire : **la sécurité des agents n'est pas négociable**

On ne peut pas, d'un côté, **honorer les morts**,
et de l'autre, **reproduire les conditions du drame**.

La sécurité ne se commémore pas. Elle s'applique. Chaque jour.

FO JUSTICE PARIS

